

Bernard CLEARY : L'enfant de 7000 ans. Le long portage vers la délivrance. Sillery, Septentrion, 1989, 284 p., ill.

Jacques Frenette

Volume 15, numéro 1, 1991

La rencontre des deux mondes

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/015162ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/015162ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (imprimé)

1703-7921 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Frenette, J. (1991). Compte rendu de [Bernard CLEARY : L'enfant de 7000 ans. Le long portage vers la délivrance. Sillery, Septentrion, 1989, 284 p., ill.] *Anthropologie et Sociétés*, 15(1), 146–147. <https://doi.org/10.7202/015162ar>

Bernard CLEARY : *L'enfant de 7000 ans. Le long portage vers la délivrance*, Sillery, Septentrion, 1989, 284 p., ill.

En écrivant *L'enfant de 7000 ans*, Bernard Cleary avait d'abord en tête de montrer que les Atikamekw et les Montagnais n'étaient pas, comme le veulent souvent les éternels clichés à l'endroit des Autochtones, des assistés sociaux alcooliques, paresseux, profiteurs et manipulés, vivant aux crochets de l'État. Au contraire, les Atikamekw et les Montagnais seraient désormais « prêts à se prendre en mains pour se développer selon leur propre *projet de société* » (p. 8). L'ouvrage de Cleary concerne donc la négociation territoriale globale en cours entre, d'une part, le Conseil Attikamek-Montagnais (CAM) et, d'autre part, les gouvernements provinciaux du Québec et de Terre-Neuve et le gouvernement fédéral.

Il faut cependant préciser que le volume ne constitue pas la position officielle du CAM sur la négociation. Il s'agit plutôt d'un témoignage, celui de son négociateur en chef au moment de la parution de l'ouvrage. Cette précision est importante non seulement pour éviter les quiproquos au sujet des positions avancées mais, surtout, parce que Bernard Cleary présente au lecteur autant de facettes de son personnage que de paramètres et d'enjeux de la négociation. L'auteur est donc Montagnais (de Pointe-Bleue), mais il a passé sa vie hors réserve. Avant d'accepter le poste de négociateur en chef au CAM, il a fait du journalisme parlé et écrit dans la région de Québec et l'a enseigné à l'Université Laval.

Dans son volume, Cleary nous présente en filigrane ces aspects de sa vie et de sa carrière. C'est d'abord à sa vision du monde qu'il nous introduit lorsqu'il laisse parler son père, un père qui tient beaucoup plus du mythe que de la réalité. C'est également à sa vision de l'Histoire que Cleary nous amène lorsqu'il relate le repli des Autochtones devant la colonisation et le développement industriel du pays. Il explique comment leurs terres, telle une peau de chagrin, se sont progressivement rétrécies pour n'être plus que des réserves.

Cleary devient journaliste à nouveau lorsqu'il reprend l'histoire de vie de Francine, cette jeune Montagnaise de la Basse-Côte-Nord, pour faire état des changements qui ont marqué cette nation depuis quelques décennies. En épousant un Blanc, Francine perd son statut indien et doit quitter la réserve. Après cinq ans d'absence, elle revient chez les siens. Son retour est alors l'objet de réconciliation, mais aussi l'occasion de parler de la vie en forêt, de l'éducation des enfants, de la sédentarisation forcée et des problèmes économiques (par exemple, le sous-emploi) et sociaux (par exemple, l'alcoolisme) qui en résultèrent. C'est enfin le moment de discuter des façons, pour les Montagnais, de s'en sortir en renouant avec le passé (c'est-à-dire la chasse, la pêche et le piégeage), mais en se donnant également de nouveaux outils de développement économique grâce, entre autres, à une meilleure scolarisation.

C'est aussi dans le meilleur style du chroniqueur que Cleary nous présente la grande marche qui mena des Montagnais de Saint-Augustin, sur la Basse-Côte-Nord, à Pointe-Bleue, au Lac-Saint-Jean. L'objectif de cette activité était d'expliquer aux Euro-Québécois les enjeux de la négociation en cours, dont la reconnaissance de leur droit à un territoire et à une véritable autonomie gouvernementale. Les Atikamekw et les Montagnais désirent renouveler les anciennes alliances conclues avec les Québécois et, surtout, se donner des moyens suffisants afin de ne plus vivre aux dépens de qui que ce soit. L'auteur rappelle d'ailleurs qu'une entente cadre avec les gouvernements du Québec et du Canada a été signée récemment. Le nouveau contrat social avec les Québécois reste à définir.

Bernard Cleary rendosse également la toge du professeur d'université lorsque, à l'aide d'une mise en situation, il nous fait prendre part à l'un de ses cours en communication. Le sujet abordé n'est autre qu'un article du magazine *L'Actualité* paru en 1986 et intitulé « La bataille de Goose Bay ». Cet article, qui voulait faire le point sur la question des vols

militaires à basse altitude au Nouveau-Québec et au Labrador, fut l'objet de sérieuses réprimandes de la part du Conseil de Presse du Québec à cause de son contenu carrément raciste au sujet des Autochtones.

Enfin, la relation des audiences publiques de la Commission fédérale des évaluations environnementales à La Romaine, sur la Basse-Côte-Nord, révèle le négociateur en chef, le général, en Bernard Cleary. Afin de bien préparer ses troupes sur la question des impacts des vols à basse altitude, Cleary s'est déplacé sur les lieux avec une équipe du CAM. Avec le conseil de bande et des membres de la communauté, il établit la stratégie à suivre. Le CAM finira par se retirer des études d'impact environnemental proposées.

Cependant, les fomenteurs de troubles ne viennent pas seulement de l'extérieur. Par exemple, il y a d'abord de jeunes Atikamekw et Montagnais, souvent des décrocheurs scolaires, qui s'ingénient à semer la zizanie et la discorde en attisant de vieilles querelles entre les communautés ou chacune des nations constituant le CAM. Il y a également la démobilisation et les défections qui frappent les effectifs. Le fait d'être un peuple de colonisés n'est pas toujours facile à vivre. À force de se faire dire qu'on ne peut être compétent parce qu'on est Indien, plusieurs finissent par le croire. Il y a enfin les interventions de ces fonctionnaires et de ces avocats ambitieux qui, pour mieux s'imposer et imposer leur point de vue, tentent de rajouter au sentiment d'ignorance qui s'empare de quelques-uns et aux conflits qui s'installent entre quelques autres.

Bernard Cleary est un optimiste de nature et il croit profondément qu'il est possible de surmonter les écueils et de mettre en œuvre ce projet de société qui lui tient tant à cœur. En ce sens, il reprend là où son « père » a laissé. Bernard Cleary est aussi un commentateur et, c'est connu, c'est là son arme favorite. À l'image des bons conteurs, il romance juste assez son récit pour intéresser le lecteur tout en conservant toute sa crédibilité. Enfin, bien qu'il s'en défende, c'est une véritable bête politique prête à jaillir qui se profile derrière le témoignage.

Bref, *L'enfant de 7000 ans* nous fait mieux comprendre, à travers l'un de ses principaux acteurs, les tenants et les aboutissants de la négociation territoriale en cours. Bien sûr, il ne faut pas voir là un ouvrage scientifique. Ceux qui recherchent une analyse systématique de la situation seront déçus. Les répétitions et les digressions sont également fréquentes. La structure du texte et l'enchaînement entre les chapitres ne sont pas nécessairement évidents.

Il s'agit cependant d'un témoignage qui se démarque de la littérature habituelle sur les revendications territoriales. D'abord, parce que le texte est français. La négociation du CAM est la première, depuis la mise en place du programme de règlement des revendications territoriales des Autochtones en 1973, à impliquer des populations indigènes dont la langue de communication avec la société canadienne est le français. Ensuite, parce que le texte est écrit par quelqu'un de l'intérieur. Le plus souvent, les publications sur le sujet reflètent davantage les positions officielles des organismes en cause que celles des individus. Lorsque cela se produit, les témoignages sont généralement le fait d'observateurs de l'extérieur. Pour toutes ces raisons, le volume de Bernard Cleary est digne d'intérêt.

Jacques Frenette
Anthropologue consultant
Sainte-Foy